FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les délégations de service public

Le 09/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Savoir distinguer les diverses Délégations de Service Public (DSP)
- Maîtriser l'environnement juridique propre aux DSP
- Maîtriser les principes du contrat de DSP

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin

Maîtriser l'environnement juridique de la Délégation de Service Public

- Les différents types de DSP : concession, affermage, régie intéressée, gérance
- Introduction des DSP : Loi Murcef du 11 décembre 2001
- Ordonnance du 29 Janvier 2016
- Les divers jurisprudences relatives aux DSP

Le mode de rémunération : principale distinction entre le marché public et la DSP

Analyser les contrats qui sous-tendent les DSP

Ce qui motive les DSP

- Enjeux et objectifs
- Distinguer les procédures normales des autres modes de gestion (dispense de procédure)

Après-midi

Analyser les besoins relatifs aux DSP

- Définir les besoins
- Réaliser une analyse financière de ces besoins

Inclure l'ensemble des éléments compris dans le contrat

- Les clauses essentielles
- Périmètre de la DSP
- Le mode de rémunération et son montant
- Relations financières

Prendre en compte la notion d'intérêt général et les obligations qui y sont liées

Jour 2

Matin

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

Maîtriser la phase de négociation avec le candidat

Analyser les critères définis pour la sélection du délégataire

Analyser le caractère exécutif du contrat de DSP

- Structure et contenu compris dans la convention
- Conditions de légalité d'un avenant à un contrat de DSP
- Les procédures mises en place dans le cadre de l'exécution du contrat

Après-midi

Analyser les différents contrôles opérés dans le cadre d'une DSP

- Environnement juridique et réglementaire
- Assurer la conformité aux engagements

Analyser les potentiels litiges liés à la structure même des DSP

Maîtriser le fonctionnement de la fin d'un contrat de DSP

- Distinguer résiliation et annulation du contrat et leurs conséquences
- Les cas de prolongation du contrat

Analyser les spécificités liées aux structures

- Associations
- Sociétés d'Économie Mixte (SEM) et Sociétés d'Economie Mixte Locale (SEML)
- la spécificité relative au sport

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.